Merci pour votre intérêt pour le projet Ruenovation.

Voici un rappel des étapes pour poser votre candidature.

1. **Télécharger le document**
 Le dossier de candidature est sous vos yeux et le règlement communal associé est disponible en cliquant ici.
2. **Réaliser un Quick Scan**
 Prenez rendez-vous en ligne gratuitement avec EN'Hestia pour réaliser une évaluation rapide à distance de la performance énergétique de votre habitation à l'aide de l'outil QuickScan.
3. **Participer à l'une des 2 séances d'aide à la candidature du 7 ou du 26 novembre à 20h (au moins 1 membre du groupe)**
 Elles ont lieu à 20h à la Bourse, place d'Armes 1 à Namur. Le projet sera ré-expliqué et vous pourrez poser vos questions individuelles à différentes personnes ressources.
4. **Compléter le dossier de candidature**
 Le document se compose de deux parties. Une partie individuelle pour chaque participant et une partie commune à compléter avec vos voisins. Une première occasion de vous réunir !
5. **Envoyer votre candidature pour le 6 décembre**
 Les dossiers peuvent être envoyés par email à l'adresse ruenovation@ville.namur.be ou par courrier postal au Service Air Climat Energie, Ville de Namur, Esplanade de l'Hôtel de Ville 1, 5000 Namur. La date limite est le vendredi 6 décembre à 23h59 (le cachet de la poste faisant foi).

Maximiser votre chance d'être sélectionné

Les projets qui réunissent plus de voisins ont plus de chance d'être sélectionnés. Alors pour agrandir votre groupe, trouvez d'autres voisins en ajoutant votre adresse sur la carte de notre site.

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : ruenovation@ville.namur.be
Par téléphone : 081/246388

Avec le plaisir anticipé de vous rencontrer lors d'une séance d'aide à la candidature, et en vous souhaitant succès dans votre candidature,

L'équipe Ruenovation

Dossier de candidature : Partie commune

1) Coordonnées de la personne de contact

Il s'agit de la personne de contact au sein de votre groupe rénovateur, que nous contacterons en premier si nous avons des questions concernant le groupe.

NOM :

PRENOM :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

2) Poste(s) commun(s) envisagé(s)

Il s'agit des postes de travaux communs envisagés par le groupe. Nous vous proposons de vous appuyer sur le QuickScan effectué avec EN'Hestia (prise en ligne de RDV en cliquant ici). Plusieurs postes peuvent être cochés. Vos autres postes qui ne sont pas communs au groupe seront détaillés dans la partie individuelle. Ces travaux doivent être soumis à prime tel que définie par la Région Wallonne.

Isolation de l'enveloppe

- ☐ Isolation extérieure de toiture
- ☐ Isolation intérieure de toiture
- ☐ Isolation de la toiture d'une annexe
- ☐ Isolation extérieure de façade avant
- ☐ Isolation extérieure de façade latérale
- ☐ Isolation extérieure de façade arrière
- ☐ Isolation intérieure des murs
- ☐ Isolation de la dalle de sol
- ☐ Isolation du plafond de la cave
- ☐ Remplacement de châssis/fenêtres/portes

Ventilation

- ☐ Placement d'un système de ventilation motorisée simple flux (C)
- ☐ Placement d'un système de ventilation motorisée double flux (D)

Remplacement du système de chauffage

- ☐ Placement d'une chaudière à condensation
- ☐ Placement d'une pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée
- ☐ Placement d'un boiler thermodynamique (pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire)
- ☐ Placement d'un chauffe-eau solaire
- ☐ Installation d'un chauffage local

Travaux de salubrité (à combiner avec au moins un autre poste d'aspect énergétique)

- ☐ Injection bas mur ou autre technique de remontée capillaire (cfr Quickscan)
- ☐ Remplacement de la couverture de toiture
- ☐ Mise en conformité électrique
- ☐ Mise en conformité gaz

Autres travaux éventuels à définir lors du Quickscan

- ☐ ..
- ☐ ..

3) Composition du groupe

Si plus de six propriétaires veulent candidater, n'hésitez pas à joindre une nouvelle feuille avec ces informations. Pour rappel, il faut au moins 3 propriétaires par groupe.

NOM Prénom	Adresse du logement à rénover

4) Votre intérêt et votre dynamique de groupe

Nous avons quelques questions très ouvertes, importantes pour nous permettre d'évaluer la participation de votre groupe au projet Ruenovation et aussi l'intérêt du projet en général.

1. Comment vous êtes-vous rencontrés ? Comment avez-vous rempli cette candidature ? Faites-vous partie d'un comité de quartier ou d'un syndic ?
2. Quelles sont vos peurs quand vous pensez à la rénovation énergétique ? Qu'est-ce qui vous en a empêché jusque maintenant ? Pourquoi choisir de participer à Ruenovation ?
3. Connaissez-vous déjà des entreprises ou architectes pour vous aider ?

5) Noms et signatures des membres du groupe

Tous les propriétaires mentionnés dans la composition du groupe confirment poser leur candidature ensemble pour le projet Ruenovation.

Date :

Dossier de candidature : Partie individuelle

1) Coordonnées

Nom : ……

Prénom : ……

Numéro de téléphone : ……

Adresse mail : ……

Adresse (rue, numéro, localité) :

……

Adresse du logement concerné par la candidature :

……

2) Type de bâtiment

- Année d'achat de votre habitation : ……
- Votre logement a-t-il plus de 15 ans : Oui – Non
- Est-il principalement destiné au logement (plus de 50%) : Oui - Non
- Maison mitoyenne : Oui – Non
- Copropriété : Oui – Non
- Nombre de logements dans l'habitation : ……

3) Êtes-vous dans les conditions d'octroi des primes habitation ou d'un prêt à la Société Wallonne de Crédit Social ?

Ces conditions nous permettent simplement de mieux comprendre l'accompagnement que nous vous fournirons. S'il vous est difficile de répondre à certaines questions, venez à une soirée d'aide à la candidature le 7 ou le 26 novembre.

- Habiterez-vous le logement à l'issue des travaux ? Oui – Non
- Votre logement sera-t-il mis en location selon la grille indicative des loyers à l'issue des travaux ? Oui – Non
- Votre logement est-il salubre OU le sera-t-il à l'issue des travaux ? Oui – Non
- Avez-vous des revenus stables ? Oui - Non
- Les revenus annuels imposables globalement de votre ménage sont-ils inférieurs à 114.400€ ? Oui - Non

- Votre toiture est-elle isolée ou le sera-t-elle à l'issue des travaux (R>5m²K/W) ?
- Nombre de membres de votre ménage : ……
- Votre date de naissance : …….

4) Engagement

- Vous engagez-vous à participer aux ateliers sur l'utilisation rationnelle de l'énergie ? OUI - NON

- En cas d'infraction urbanistique régularisable, vous engagez-vous à vous mettre en ordre tout en étant accompagné pour cette procédure ? OUI - NON

- Quels sont les autres poste (en dehors de celui/ceux cochés dans la partie commune) que vous voudriez réaliser individuellement ?

Isolation de l'enveloppe

- ☐ Isolation extérieure de toiture
- ☐ Isolation intérieure de toiture
- ☐ Isolation de la toiture d'une annexe
- ☐ Isolation extérieure de façade avant
- ☐ Isolation extérieure de façade latérale
- ☐ Isolation extérieure de façade arrière
- ☐ Isolation intérieure des murs
- ☐ Isolation de la dalle de sol
- ☐ Isolation du plafond de la cave
- ☐ Remplacement de châssis/fenêtres/portes

Ventilation

- ☐ Placement d'un système de ventilation système C : motorisée simple flux
- ☐ Placement d'un système de ventilation système D : motorisée double flux

Remplacement du système de chauffage

- ☐ Placement d'une chaudière à condensation
- ☐ Placement d'une pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée
- ☐ Placement d'un boiler thermodynamique (pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire)
- ☐ Placement d'un chauffe-eau solaire
- ☐ Installation d'un chauffage local

Travaux de salubrité (à combiner avec au moins un autre poste d'aspect énergétique)

- ☐ Injection bas mur ou autre technique de remontée capillaire (cfr Quickscan)
- ☐ Remplacement de la couverture de toiture
- ☐ Mise en conformité éléctrique
- ☐ Mise en conformité gaz

Autres travaux éventuels à définir lors du Quickscan

- ☐ ..
- ☐ ..

En signant le présent document, je m'engage à ce que les informations partagées dans le présent dossier de candidature soient sincères et véritables et je m'engage à respecter le règlement communal « Ruenovation 2024 »[1].

Date :

Nom et prénom :

Signature :

[1] *tel qu'adopté par le conseil communal du 15 octobre 2024, que vous avez reçu par email, téléchargeable en cliquant ici.*

Liste des annexes

1) Obligatoire

- ☐ Chaque candidat doit joindre le résultat de son QuickScan effectué par EN'Hestia
- ☐ Une photographie par façade de la maison

2) Facultatif

- ☐ Dans le cas où le candidat possède déjà un certificat PEB, il le joint à sa candidature
- ☐ Dans le cas où le candidat possède déjà un audit énergétique, il le joint à sa candidature
- ☐ De préférence, une copie ou des photographies des plans du bâtiment

Rappel des conditions de participation

- ☐ Être propriétaire d'un bien situé sur le territoire de la Ville de Namur
- ☐ Former un groupe de minimum trois propriétaires
- ☐ Vérifier que les logements envisagés les plus éloignés se situent à maximum 1.000 mètres l'un de l'autre
- ☐ Choisir au moins un poste commun de travaux à réaliser pour tous les logements du groupe
- ☐ Qu'au moins un membre du groupe de voisins participe à une des séances d'aide à la candidature, des 7 et 26 novembre 2024 en soirée

Le dossier de candidature doit être remis pour le **6 décembre à 23h59**, soit par mail à ruenovation@ville.namur.be, soit par courrier (le cachet de la poste faisant fois) (ou déposé) à : Service Air-Climat-Energie, Ville de Namur, Esplanade de l'hôtel de Ville 1, 5000 Namur